

NANTON.



ESPACE INFO.

Bulletin édité par la commune de Nanton

N° 78

Janvier 2019

Directeur de la publication:

Veronique Dauby

Rédaction et administration :

Pascale Depoil, Aurélie Chevalier,

Nathalie Benas, Perrine Marchandiau

Photos : mairie - Imprimé par nos soins



Ouverture du secrétariat de Mairie

Mardi : de 9h30 à 12h00 - Jeudi : de 9h30 à 12h00 - Vendredi : de 16h00 à 17h30

Permanence du Maire, des adjoints et des conseillers : Samedi de 10h00 à 12h00

Edito du maire

La fin de l'année **2018** a été marquée par la mise en place de la numérotation des habitations comme annoncé l'année dernière. Une commission, née de l'enquête publique de fin 2017 a réfléchi et travaillé à cette mise en place en faisant certains choix, celui du système métrique de plus en plus conseillé, du type de plaques et en essayant de vérifier, corriger les documents fournis par le cabinet d'urbanisme en charge de ce dossier. Cette numérotation était attendue et nécessaire pour les livraisons de plus en plus fréquentes mais surtout pour les secours qui ont besoin d'indications précises pour arriver au plus vite. Nous en avons profité pour mettre à jour notre plan des rues et ainsi transmettre toutes ces informations aux organismes qui en ont besoin. La commission, les secrétaires de mairie, et Mina Galleron stagiaire à nos côtés pendant le mois de décembre ont passé du temps et mis de l'énergie pour arriver au bout de ce projet et je les en remercie. Il reste encore quelques plaques à distribuer. Des remarques ou des demandes nous sont formulées. Nous prenons note pour l'instant de toutes ces remarques et nous répondrons à vos questions dans les mois à venir après avoir étudié chaque demande.

2018 aura été une année parfois longue en délai d'attente pour obtenir des réponses quant aux aides que nous avons demandées à la région et à l'état. Si les dossiers sont difficiles par moment à constituer car chaque instance a ses exigences, ses codes, il est souvent difficile de comprendre les délais que l'on nous impose pour obtenir une réponse. Nous avons sollicité la région une première fois pour la végétalisation du cimetière et leur accord pour subventionner 80% de l'opération nous permettra d'envisager les travaux uniquement à l'automne 2019, car c'est la période la plus propice pour ce type de travaux.

Nous les avons sollicité une deuxième fois pour notre projet d'aménagement de liaisons douces et après plusieurs reports des séances de vote sur ces sujets, nous n'avons eu de réponse que fin octobre sur leur participation à hauteur de 82 500 € maximum. La dotation d'état sollicitée auprès du préfet nous a été attribuée au bout de la deuxième demande mais 20 % nous ont été accordés alors que nous espérions 40 %. Certaines communes n'ayant rien eu, nous devons nous estimer heureux. Ce projet d'aménagement, votre conseil municipal y travaille maintenant depuis deux ans et c'est un projet qui nous tient particulièrement à coeur parce qu'il mêle des enjeux très différents qui nous semblent très importants à savoir la sécurité des piétons, la réduction de la vitesse des automobilistes qui ont pris l'habitude au fil du temps d'avoir toute la largeur de la voie pour eux et n'ont plus conscience que certains endroits doivent être partagés, le stationnement au centre du bourg qui doit permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux services proposés mais ne doit pas autoriser les voitures à se garer sur les trottoirs au détriment des piétons, et enfin des enjeux environnementaux parce qu'il ne s'agit pas de tout bétonner et que les espaces verts nécessitent de l'entretien sans utilisation de produits phyto-sanitaires.

Durant l'été nous avons procédé au recrutement d'un maître d'oeuvre et les premières propositions d'aménagement ont été présentées au dernier conseil de l'année. Vos conseillers ont déjà formulé un certain nombre de remarques sur ce qui leur paraissait judicieux ou non. Une commission constituée d'habitants qui s'étaient proposés lors de l'enquête publique de l'année 2017 a été convoquée pour donner son avis. Si vous souhaitez rejoindre la commission en question, n'hésitez pas à nous le faire savoir. C'est toujours important de connaître les remarques que vous pouvez avoir sur le périmètre de la commune que vous pratiquez au quotidien. Une réunion publique a eu lieu le vendredi 18 janvier et des réunions par hameau sont prévues. Si nous avons à coeur que ce projet se fasse, c'est pour répondre aux besoins des habitants et c'est donc avec vous le plus possible que nous voulons le construire. Nous serons forcément obligés de faire des choix en fonction des contraintes budgétaires mais l'année **2019** verra j'en suis sûre les premiers aménagements se faire.

Concernant l'intercommunalité dont nous faisons partie, d'autres enjeux nous occuperont à savoir la mise en place du PLUI, le transfert de compétence de l'assainissement qui se prépare, le transfert de la compétence scolaire qui pose question et bien d'autres choses encore. Vos deux délégués communautaires ne se réjouissent pas de tous ces transferts et je reste persuadée pour ma part que plus nous éloignons les instances de décisions de la population plus nous leur confisquons la parole. Les économies voulues dans ce type de transfert ne sont pas pour l'instant probantes et le lien avec les usagers est souvent distendu. C'est ce que nous avons constaté sur le transfert de la compétence du transport scolaire par exemple.

Cette perte de lien et cette confiscation de la parole sont des revendications dont on a beaucoup parlé ces dernières semaines. La colère des gens s'est exprimée en surprenant un peu tout le monde par ses modalités et elle continue de s'exprimer. Ce n'est jamais simple de recevoir le mécontentement des gens et dans les petites communes comme les nôtres, c'est une chose qu'on peut encore faire car nous avons la chance d'avoir un lien direct. Nous essaierons de profiter de ce lien pour vous entendre sur des sujets nationaux en mettant à votre disposition tous les outils que vous jugerez utiles, cahier de doléances ou autre, car les mairies sont les premières à pouvoir et à devoir entendre les aspirations de la population.

Je souhaite donc que cette année 2019 puisse renforcer le lien qui unit les habitants de Nanton afin que nous avancions ensemble sur les sujets qui nous préoccupent qu'ils soient communaux ou nationaux.

Véronique DAUBY

Amicale des Nantonnais

Pour la 5^{ème} année, l'Amicale des Nantonnais organise une nuit du cinéma le Samedi 9 Février 2019 au Foyer Rural de Nanton

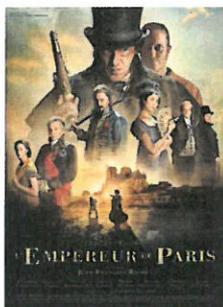
Petite restauration sur place

- Soupe
 - Terrine / fromage
 - Gaufre
 - Boisson (fraîche, café)
- Formule 6€

Places limitées
Réservation souhaitable



17h – 18h45



19h – 21h

Pause restauration



22h – 23h50

Tarif :

Pour un film : 4,5 € adulte / 2,5 € enfant - de 12 ans
Pour 3 films : 11,5 € adulte / 7,5 € enfant - de 12 ans

Réservation sur le site: www.cinevillage.fr
Tél : 06.08.49.47.61

Dimanche 10 février 20h30 : « En liberté »

Amicale des Vinchollais

Soirée Jeux au Foyer Rural
Samedi 23 Février à 17h

La soirée sera suivie d'un mûchon
5 € pour les adhérents de l'Amicale et 10 € pour les non adhérents. Contact : Suzanne Charrier



Allant Vers

VENDREDI 15 FEVRIER 2018 à partir de 20h
Foyer Rural de Nanton
« Créer des Jardins-Forêts pour changer le monde »



L'agroforesterie est un mode de culture largement répandu depuis des milliers d'années sous la ceinture tropicale, associant arbres, cultures et/ou animaux sur la même parcelle agricole. S'inspirant de ce modèle, le Jardin-Forêt, espace nourricier pérenne et multi-étagé, peut apporter, dans nos régions tempérées, abondance et diversité de production, et être un élément de réponse aux enjeux écologiques.

Afin d'échanger sur ce sujet passionnant, nous aurons la chance d'accueillir Fabrice DESJOURS, créateur et planteur de la Forêt Gourmande, Ecolieu en Bourgogne (<http://foretgourmande.fr>), animateur formateur.

Ouvert à tous, participation libre.

CCAS

BELOTE



MERCREDI 20 FEVRIER 2019

CONCOURS DE BELOTE



Inscription 16 € à la vache, en doublette.

Démarrage des inscriptions 13h30.

Début du concours à 14h30.

Organisé par le CCAS



Lots : cochon à la découpe
bouteilles de vin



Café de bienvenue. Grille de tombola sur place

Travaux

Du 21 janvier à fin mars

le pont autoroutier Sennecey/Laives est en travaux

- Du 21/01 au 17/02, circulation en alternance
- Du 18/02 au 22/03 fermeture complète
- Du 25/03 au 29/03 circulation en alternance



Les poids lourds devront emprunter la déviation passant par la Ferté pendant toute la durée des travaux. Les automobilistes pourront emprunter la route passant par Beaumont pendant la fermeture totale.

PLUI et SCot

Le travail pour la mise en place du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) a commencé au niveau de la communauté de communes.

Vous pouvez doré et déjà nous faire part de vos demandes en remplissant le cahier prévu à cet effet disponible en mairie.

Parallèlement, une enquête publique sur le projet SCot (Schéma de Cohérence Territoriale) a lieu du 30 janvier au 6 mars à l'adresse suivante : www.scotchalonnais.fr/enquete-publique.

Cahier de doléances

Suite aux mouvements de mécontentement qui a débuté en 2018, la mairie met à votre disposition au secrétariat un cahier de doléances afin que vous puissiez vous exprimer sur les sujets qui vous préoccupent. Nous nous chargerons ensuite de transmettre le contenu de ce cahier mi-mars pour qu'il puisse être pris en compte dans la restitution du grand débat national.

La municipalité n'organisera pas de réunion locale mais chaque association ou citoyen peut en prendre l'initiative.

État civil

Naissances

- Maélie, Christelle BARRAULT, fille de Adrien BARRAULT et Justine PICARD, née le 30 décembre 2018, Corlay
- Martin, fils de Elisabeth DURAND et Nicolas Thomas, né le 08 janvier 2019, le Bourg

Décès

- Michel Colas, le 17 décembre 2018, Sully
- Jocelyne Ducrotverdun, le 26 décembre 2018, Sully